



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS  
DE FRANCE

FORMATION

RESPONSABLE D'UNITÉ SCOUTISME FRANÇAIS

1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Livret de suivi et  
d'accompagnement

Nom :

Prénom :

# FORMATION 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CODE :	VILLE :
TELEPHONE :	NAISSANCE :
REGION :	GROUPE LOCAL

## PARCOURS DE FORMATION RESPONSABLE D'UNITE SCOUTISME FRANCAIS

	DATE :	LIEU :
<b>Accueil dans la fonction.</b> Stagiaire RUSF		
<b>Formation initiale</b>		
<b>Expérience pratique d'année</b> Projet pédagogique d'année		
<b>Formation complémentaire</b>		

## TITRES ET DIPLOMES OBTENUS

<b>Animateur Scoutisme Français</b>		
<b>BAFA</b>		

Bonjour,

Tu as choisi de vivre avec les Eclaireuses et Eclaireurs de France une passionnante aventure : celle de responsable.

Ton engagement personnel est important pour l'Association, car c'est par toi et avec toi que nous pourrons mettre en œuvre ce qui est notre raison d'être : éduquer les plus jeunes à plus tolérance, à plus de solidarité, et accompagner les futurs citoyens de demain.

Devenir responsable d'unité, c'est vouloir aller plus loin dans son rôle d'animateur. C'est déjà pouvoir partager ses connaissances, son expérience. C'est également s'engager à faire grandir son unité en pilotant un projet d'année fort et mobilisateur.

La formation E.E.D.F. se construit en premier lieu dans l'action et c'est bien toi qui en est le principal artisan. Ce livret t'appartient donc.

Il a été conçu pour t'accompagner tout au long de cette formation afin de te permettre de mesurer ta progression, en te permettant d'évaluer régulièrement l'acquisition de tes compétences de responsable d'unité.

L'équipe Adultes dans le Scoutisme

# FONCTION RESPONSABLE D'UNITÉ

Le responsable d'unité est un des acteurs essentiels de la transmission du projet de l'association, en conformité avec les principes éducatifs et les règles de fonctionnement. Il assure la préparation, l'organisation, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique dont il a la responsabilité.

Le responsable d'unité accompagne, dans leur progression, les enfants et les jeunes engagés dans la vie de l'unité. Le responsable d'unité accompagne, dans leur formation et leur engagement, les responsables d'animation de l'unité.

Le titre « Responsable d'unité Scoutisme Français », habilite le détenteur à assurer la direction des activités organisées par l'association pendant l'année scolaire (activités hors camp de scoutisme).

Le statut de stagiaire confère les mêmes droits et prérogatives.

## **1. Nomination dans la fonction**

Conditions d'accès

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire du certificat d'aptitudes aux fonctions d' «Animateur Scoutisme Français » ou d'une expérience ouvrant droit à équivalence.

### **Entrée en fonction**

La nomination dans la fonction est prononcée par le responsable régional sur proposition du responsable de groupe pour une durée d'1 an.

## **2. Définitions de la responsabilité et des obligations liées à l'exercice de la fonction**

Le responsable d'unité contractualise son engagement avec le responsable de groupe

- Organisation et réalisation du projet pédagogique de l'unité.
- Direction de l'équipe pédagogique pendant l'année
- Coordination de l'unité (groupe d'enfants) dans les activités d'années (réunions, sorties, week-ends)
- Garant de la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes
- Participation au fonctionnement démocratique du groupe local

### **Les limites d'exercice**

- L'effectif d'enfants et de jeunes placés sous la responsabilité du Responsable d'unité est limité à 50 participants.
- Le titre de responsable d'unité ne donne pas droit à diriger un camp
- Le responsable d'unité est placé sous l'autorité du responsable territorial.

## **3. Parcours de formation**

### **Modalités d'organisation de la formation**

- Le cahier des charges est fixé par l'échelon national qui délègue l'organisation de la formation à l'échelon régional.
- Le groupe local est fortement associé au dispositif d'accompagnement et de formation. Il a la responsabilité de l'entrée en fonction, de la mise en œuvre du projet pédagogique et de l'évaluation des compétences du responsable d'unité.
- Les sessions de formation sont organisées par l'échelon régional. Elles peuvent se dérouler sous la forme d'un stage approfondissement, spécialisation « Responsable d'Unité » ou sous la forme de WE en discontinu. Possibilité d'organisation inter régionale.

## **La formation**

Obligation de participation à la formation initiale :

- Engagement dans la fonction et dans le parcours de formation
- Expérience d'animation en camp de scoutisme
- Formation initiale (sous forme de session ou d'un module de 2 jours minimum)
- Coordination des activités d'année de l'unité (14 journées minimum)
- Organisation et réalisation d'un projet pédagogique
- Formation complémentaire (sous forme de WE ou modules)
- Entretien d'évaluation à partir du référentiel de compétences

## **4. Certification et reconnaissance des compétences**

### **Accompagnement et évaluation**

- Le Statut de stagiaire est conféré dès l'engagement dans la fonction, sa durée de validité est fixée à 2 ans à partir du début de la formation. Une prolongation d'un an peut être accordée sur demande.
- L'accompagnement dans le parcours de formation est dispensé par le responsable du groupe local
- Le suivi de l'ensemble de la formation est assuré par l'échelon régional
- Entretien d'évaluation annuel avec le responsable de groupe pour valider les compétences et clarifier les engagements réciproques liés à l'exercice de la fonction.

### **Critères d'obtention du titre**

- Le Responsable d'Unité stagiaire a suivi le cursus de formation dans sa totalité
- Il répond favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de Responsable d'Unité Scoutisme Français est délivré par le responsable régional sur proposition du responsable de groupe, après évaluation des compétences.

### **Validation d'acquis**

Validation d'acquis délivrée par l'équipe régionale sur la base d'un dossier de demande d'équivalence précisant les compétences et expériences de la personne.

#### **Conditions minimum :**

- justifier d'au moins deux expériences de direction des activités d'année au cours des 3 dernières années.
- Répondre favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien

L'obtention peut être conditionnée par la participation à un camp ou à une année d'activité

## **5. Temps à consacrer :**

Le temps à consacrer est lié au fonctionnement du groupe et au projet pédagogique mis en œuvre.

- Formation initiale : 2 jours.
- Réunions du groupe : 1 conseil de groupe par mois.
- Congrès régional : 2 jours par an
- Réunions de préparation des activités : 1 ou 2 par mois.
- Direction des activités : 1 ou 2 journées par mois.
- Participation au camp d'été : 2 à 3 semaines.

## **7. Missions et tâches à accomplir :**

La fonction de responsable d'unité nécessite de multiples compétences, et beaucoup d'investissement.

Les missions sont déclinées dans le référentiel de compétence.

## RESPONSABLE D'UNITÉ

### Engagement dans la fonction

L'engagement est un acte personnel et librement choisi.

Il manifeste la volonté de participer, en toute conscience, à la mise en œuvre du Projet Educatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France.

Avant de s'engager, le responsable doit avoir obligatoirement pris connaissance de la fonction ou des missions qui lui sont confiées.

**NOM :**

**Prénom :**

**Région :**

◆ **Je m'engage à :**

- Participer à la mise en œuvre du projet de l'association, en conformité avec les valeurs, les principes éducatifs et les règles de fonctionnement de l'association.
- Assumer les responsabilités et les obligations liées à l'exercice de la fonction de responsable d'unité.
- Assurer les missions et tâches relevant de la fonction de responsable d'unité.
- **Et en particulier :**

◆ **Pour la période donnée :**

- ◆ L'association s'engage à apporter son aide et son soutien à la personne dans l'exercice de sa responsabilité, en particulier par les moyens suivants :
  - Proposition de formation 1<sup>er</sup> degré
  - Suivi et accompagnement garanti par le Groupe Local.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Le responsable d'unité

Le Responsable de groupe

Ce document ratifié confère le statut de responsable d'unité stagiaire.  
Il permet l'exercice de la responsabilité liée à la fonction.

# FORMATION INITIALE

## Accueil et engagement dans la fonction

### Accueil dans la fonction.

La certification de responsable d'animation « animateur Scoutisme Français » permet de s'engager dans l'exercice de la fonction de responsable d'unité.

Le statut de « Responsable d'unité stagiaire » est conféré au cours d'un module d'accueil par la contractualisation d'un engagement dans le parcours de formation.

### Le module de formation initiale

Un module de formation initiale et d'accueil dans la fonction est proposé au stagiaire, organisé par l'échelon régional, au cours d'un regroupement ou proposé par le groupe local. Cette mission peut être déléguée à un membre de l'équipe de groupe, référent pédagogique ou responsable d'unité certifié.

### Le livret de suivi

Il convient de remplir l'imprimé référencé ERUS (Engagement Responsable d'Unité Stagiaire).

Le statut de Responsable d'Unité stagiaire est conféré dès contractualisation de cet engagement.

### Accompagnement.

Au delà de la formation dispensée, le parcours 1<sup>er</sup> degré repose sur un accompagnement et un suivi du stagiaire qui facilitent la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation continue. C'est au responsable de groupe de garantir la démarche de suivi de formation, il peut déléguer la mission

### Certification par RCE

Le Nouveau Plan de formation prévoit les modalités de délivrance des titres par validation des acquis. L'expérience des acteurs, leur formation personnelle ou professionnelle sont prises en compte et peuvent permettre, sous condition, la délivrance d'un titre par l'échelon territorial concerné.

## Dispositif d'évaluation

Les étapes de l'évaluation restent similaires à celles mises en œuvre depuis le début du 1<sup>er</sup> degré.

Le référentiel de compétences présente 8 compétences générales, déclinée en plusieurs compétences opérationnelles.

### La certification

La validation du certificat 1<sup>er</sup> degré est de responsabilité régionale. L'équipe régionale certifie les compétences acquises, après avis de la structure locale.

# EXPERIENCE PRATIQUE D'ANNEE

## Une expérience pour construire des compétences

L'exercice de la fonction de responsable d'unité s'inscrit dans une démarche de progression. La première étape consiste à identifier les « objectifs et moyens à mettre en œuvre ».

L'expérience pratique d'année fait l'objet d'une évaluation assumée par le groupe local.

Les compétences attendues du responsable d'unité doivent être mises en œuvre et évaluées.

Cette première expérience de la durée d'une année scolaire, si elle est bien mise à profit, donne les bases nécessaires à l'exercice de la responsabilité d'une unité.

A l'issue de cette expérience pratique, une évaluation de l'expérience pratique permet de mesurer l'acquisition des compétences nécessaires pour assumer la fonction de responsable d'unité.

## FORMATION COMPLEMENTAIRE

Le module complémentaire de formation des responsables d'unité a pour objectifs :

- Analyser sa pratique et identifier ses objectifs de progression.
- Enrichir ses connaissances et compétences dans l'exercice de la fonction
- Evaluer ses compétences en vue de la certification 1<sup>er</sup> degré.

Ce module est organisé par l'échelon régional. Il est obligatoire pour tous les responsables d'unités en formation, désireux d'obtenir la certification de leurs compétences.

### Contenus de la formation

Analyse de l'exercice de la fonction :

- Les réussites et les difficultés rencontrées
- Les attentes en formation
- Les objectifs de progression

Contenus à aborder :

- Organiser le travail pédagogique de l'unité
- Rôle formateur du responsable d'unité
- Déléguer et contrôler
- Dispositif de communication à destination des familles
- Associer les parents au projet d'unité
- Inscrire le Projet Pédagogique d'unité dans la politique locale, régionale et nationale des EEDF
- Inscrire le Projet Pédagogique dans le partenariat avec l'environnement local.
- Recruter des enfants et des jeunes
- Participer à la construction de l'engagement des acteurs
- Poursuivre sa formation

Evaluation des compétences

- Auto évaluation
- Co évaluation
- Demande de certification des compétences

# REFERENTIEL DE COMPETENCES DU RUSF

<b>1. Garantir la mise en œuvre du projet éducatif et l'organisation de la vie collective</b>			
Mettre en œuvre les principes éducatifs et les éléments de la méthode scout.			
Comprendre et expliciter le projet éducatif de l'association.			
Recueillir et analyser les envies et besoins des enfants et jeunes			
Garantir l'organisation d'espace de parole et de décision qui permettent de prendre en compte et d'associer chaque individu aux décisions.			
Proposer des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes			

<b>2. Garantir la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes</b>			
Différencier responsabilité civile et responsabilité pénale			
Connaitre et appliquer la réglementation concernant la protection des mineurs qui régit nos activités d'année			
Accueillir les nouveaux venus dans l'association			
Garantir le respect des besoins, capacités et limites des enfants et des jeunes			
Garantir le suivi sanitaire des enfants ou des jeunes			
Définir des limites et des interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes			
Adapter les programmes quotidiens à l'état des enfants, à la météo, aux intempéries			
Garantir la mise en œuvre d'une relation éducative basée sur la présence, l'écoute, le respect, la confiance.			

<b>3. Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne :</b>			
Organiser et assurer le suivi des enfants et des jeunes dans la vie quotidienne en tenant compte des besoins de chacun			
Organiser, participer et associer les enfants ou les jeunes aux tâches quotidiennes (vaisselle, rangement...)			
Garantir l'application des règles d'hygiène et l'équilibre alimentaire			
Utiliser l'environnement naturel pour permettre une vie quotidienne, en plein air, de qualité			

<b>4. Participer à l'élaboration, la mise en pratique et l'évaluation du projet pédagogique :</b>			
Mettre en application les propositions éducatives et pédagogiques de l'association, en particulier concernant la tranche d'âge de son unité			
Utiliser la vie en plein air comme support d'activités			
Garantir l'organisation et l'animation de projets d'activités de qualité dans différents domaines.			
Elaborer, en équipe, un projet pédagogique d'année.			
Mettre en œuvre un projet pédagogique d'année, en associant l'équipe et les participants			
Evaluer et faire évaluer le projet pédagogique par tous (enfants et équipe) ; tenir compte de cette évaluation pour se lancer dans un nouveau projet			
Faire vivre des activités et des projets en suivant une continuité éducative durant toute l'année			

## REFERENTIEL DE COMPETENCES DU RUSF

<b>5. Animer et coordonner une équipe</b>			
Accueillir , accompagner et conseiller chaque membre de l'équipe			
Affirmer ses points de vue tout en prenant en compte l'avis de tous			
Prendre position en tant que responsable d'unité et être en mesure de décider			
Respecter et mettre en œuvre les décisions d'équipe			
Déléguer et contrôler la délégation			
Gérer les conflits			

<b>6. Communiquer avec les parents et l'environnement :</b>			
Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant			
Etablir et entretenir des relations de confiance avec les parents			
Organiser une réunion de parents sur un thème précis (camp, projet...)			
Communiquer avec la presse autour de ce qui se vit dans l'unité			
Recenser et utiliser les ressources locales, pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant			
Développer les liens avec les autorités locales du lieu d'implantation de l'unité			
Expliquer la place et les choix éducatifs du mouvement			
Faire appel et associer les intervenants nécessaires à la réalisation d'un projet d'activités			

<b>7. Gérer les domaines administratif et financier de l'unité en lien avec le responsable local de l'association</b>			
Connaitre les documents administratifs de l'association et savoir comment les utiliser			
Participer à l'élaboration d'un budget d'année adapté au projet pédagogique			
Tenir les comptes de l'année			
Assurer une bonne gestion du matériel de l'unité			

<b>8. Prendre du recul sur soi et son action :</b>			
Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction			
Définir et respecter ses engagements en sein d'un projet collectif			
Se remettre en question, accepter les critiques et avoir la volonté de progresser			
Rendre compte de ses actions, de ses satisfactions et difficultés, de ses ressentis dans l'exercice de sa fonction.			
Identifier ses atouts et ses manques dans l'exercice de sa fonction et définir ses besoins de formation			
Acquérir de nouvelles compétences			

**OBJECTIFS ET MOYENS À METTRE EN ŒUVRE**

	<b>Formation initiale</b>
<b>1. Garantir la mise en œuvre du projet éducatif et l'organisation de la vie collective</b>	
<b>2. Garantir la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes</b>	
<b>3. Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne :</b>	
<b>4. Participer à l'élaboration, la mise en pratique et l'évaluation du projet pédagogique :</b>	
<b>5. Animer et coordonner une équipe</b>	
<b>6. Communiquer avec les parents et l'environnement</b>	
<b>7. Gérer les domaines administratif et financier de l'unité en lien avec le responsable local de l'association</b>	
<b>8. Prendre du recul sur soi et son action</b>	

<b>Expérience pratique</b>	<b>Evaluation finale</b>

## EVALUATION DES COMPÉTENCES

	<b>Formation initiale</b>
<b>1. Garantir la mise en œuvre du projet éducatif et l'organisation de la vie collective</b>	
<b>2. Garantir la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes</b>	
<b>3. Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne :</b>	
<b>4. Participer à l'élaboration, la mise en pratique et l'évaluation du projet pédagogique :</b>	
<b>5. Animer et coordonner une équipe</b>	
<b>6. Communiquer avec les parents et l'environnement</b>	
<b>7. Gérer les domaines administratif et financier de l'unité en lien avec le responsable local de l'association</b>	
<b>8. Prendre du recul sur soi et son action</b>	

<b>Expérience pratique</b>	<b>Evaluation finale</b>

**Expérience pratique d'année**

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## Présentation du projet pédagogique mis en œuvre

Objectifs poursuivis

Déroulement du Projet

Evaluation du projet pédagogique

Avis du responsable de groupe et conseils

Date

Nom et Signature du responsable de groupe

Signature du stagiaire





## EXPÉRIENCES D'ANIMATEUR ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ

Expérience d'animation	Lieu	Dates

Expérience de responsable d'unité	Lieu	Dates

EEDF  
Livret de suivi 1<sup>er</sup> degré  
Responsable d'unité stagiaire  
Version 2019  
Equipe Adultes dans le Scoutisme